
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 25 novembre 2025 à 19 h 31
777, boul. Marcel-Laurin**

CA25 08 0463

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, est convoquée selon la loi et est tenue à la salle du conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 25 novembre 2025, à 19 h31, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem
Vana Nazarian

Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen
Annie Gagnier

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Julia Levitin, agissant à titre de secrétaire du conseil d'arrondissement.

CA25 08 0464

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 25 novembre 2025.

Proposé par le conseiller Jacques Cohen;

Appuyé par la conseillère Annie Gagnier, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter, tel que soumis, l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 25 novembre 2025.

ADOPTÉ.

CA25 08 0465

Soumis sommaire décisionnel numéro 1255115003 relatif à l'adoption du budget de fonctionnement 2026 de l'arrondissement Saint-Laurent et à en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

ATTENDU l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* voulant que le conseil d'arrondissement dresse et transmette au comité exécutif dans un délai fixé par celui-ci, un budget d'arrondissement qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

ATTENDU que la cible de revenus de l'arrondissement pour 2026 est établie à 5 018 100 \$, que le budget de dépenses est de 85 315 600 \$ et que les transferts centraux nets sont de 60 323 300 \$ et qu'afin d'équilibrer le budget, une somme de 1 000 000\$ a été affectée à même les surplus;

ATTENDU que la Ville cède à l'arrondissement un espace fiscal qui représente 0,050 \$ du 100 \$ d'évaluation pour un revenu de taxation de 14 748 400 \$ et qu'afin de poursuivre les priorités identifiées, l'arrondissement adoptera une taxe spéciale de 0,0104 \$ du 100 \$ d'évaluation, ce qui représentera un revenu de taxation de 4 225 800 \$;

ATTENDU que pour l'année 2026, l'arrondissement imposera une taxe relative aux services au taux de 0,0604 \$ du 100 \$ d'évaluation. L'apport fiscal total est de 18 974 200 \$;

ATTENDU que la séance extraordinaire pour l'adoption du budget de fonctionnement a été dûment convoquée le 25 novembre 2025.

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par la conseillère Vana Nazarian, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter le budget de fonctionnement 2026 de l'arrondissement de Saint-Laurent et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉ.

CA25 08 0466

Soumis sommaire décisionnel numéro 1255514009 relatif à l'adoption de la structure organisationnelle et de l'organigramme 2026 de l'arrondissement de Saint-Laurent.

ATTENDU l'exercice budgétaire et de la planification de main-d'œuvre 2026;

ATTENDU les orientations de la Ville en matière de planification de main-d'œuvre.

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par la conseillère Vana Nazarian, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter, tel que soumis, l'organigramme et la structure organisationnelle 2026 de l'arrondissement de Saint-Laurent.

ADOPTÉ.

CA25 08 0467

Soumis sommaire décisionnel numéro 1257433002 visant à approuver la liste des projets constituant le Programme triennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035 de l'arrondissement Saint-Laurent ainsi que les montants d'investissements et les sources de financement associés à ces projets et d'en autoriser la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

ATTENDU l'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* voulant que le conseil d'arrondissement dresse et transmette au comité exécutif un programme des immobilisations de l'arrondissement;

ATTENDU l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes* voulant que la Ville de Montréal soit tenue, au plus tard le 31 décembre de chaque année, d'adopter par résolution son Programme d'immobilisations pour les trois années financières subséquentes;

ATTENDU que le Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035 respecte l'enveloppe budgétaire consentie par les services centraux;

ATTENDU la liste des projets inscrits au Programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement et le texte des faits saillants des investissements prévus pour la période 2026-2035;

ATTENDU qu'il y a lieu d'approuver la liste des projets inscrits.

Proposé par la conseillère Vana Nazarian;

Appuyé par la conseillère Annie Gagnier, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1.- D'approuver la liste des projets constituant le Programme triennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035 de l'arrondissement Saint-Laurent ainsi que les montants d'investissements et les sources de financement associés à ces projets et d'en autoriser la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal;

2.- D'autoriser la transmission de cette liste de projets au comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉ.

CA25 08 0468

La période de question du public a débuté à 20h55

Aucune question n'a été posée.

CA25 08 0469

Il est

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De lever la séance extraordinaire à 20h55.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 décembre 2025.
